Vendredi 16 décembre 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Le Centre cantonal de dépistage COVID-19 ferme bientôt ses portes

Dès le 15 janvier prochain, le Centre cantonal de dépistage COVID-19 basé à Granges-Paccot fermera ses portes. En cause, la baisse importante de fréquentation attendue suite à la décision du Parlement fédéral du 8 décembre de ne plus rembourser les tests hors indication médicale à compter du 1er janvier 2023. La demande de tests ne justifiera plus une infrastructure dédiée, ceux-ci pourront être effectués dans chez les médecins traitants ou les pharmacies sur ordonnance médicale individuelle.

ETAT DE FRIBOURG
ETAT FRIBOURG

T +41 26 305 20 04 F +41 26 305 20 09
www.fr.ch/etat

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 16 décembre 2022

Communiqué de presse

Le Centre cantonal de dépistage COVID-19 ferme bientôt ses portes

Dès le 15 janvier prochain, le Centre cantonal de dépistage COVID-19 basé à Granges-Paccot fermera ses portes. En cause, la baisse importante de fréquentation attendue suite à la décision du Parlement fédéral du 8 décembre de ne plus rembourser les tests hors indication médicale à compter du 1er janvier 2023. La demande de tests ne justifiera plus une infrastructure dédiée, ceux-ci pourront être effectués dans chez les médecins traitants ou les pharmacies sur ordonnance médicale individuelle.

Jusqu'à présent, les coûts des tests PCR individuels étaient pris en charge par la Confédération en cas de symptômes ou de contact étroit avec une personne atteinte du COVID-19. Dès le 1er janvier 2023, les tests ne seront pris en charge qu'en cas d'indication médicale individuelle.

Cette décision ne manquera pas de provoquer une baisse importante de la fréquentation du Centre cantonal de dépistage COVID-19, et a conduit la DSAS et l'HFR à prendre la décision de le fermer le 15 janvier 2023. Après cette date, les personnes souhaitant se faire tester devront s'adresser à leur médecin ou se rendre dans une pharmacie (liste des pharmacies autorisées).

Pour rappel le Centre cantonal de dépistage COVID-19, dont la DSAS a mandaté la gestion à l'HFR, a ouvert ses portes le 7 mai 2020. Au cours de ces 32 mois d'exploitation, ce sont plus de 243 000 tests (dont 62,5% de tests PCR) qui ont été effectués par 171 collaborateurs et collaboratrices qui s'y sont relayés. Le nombre de personnes concernées par la fermeture du Centre de dépistage est de 35. Elles sont toutes au bénéfice d'un contrat à durée déterminée, la majorité avec un contrat horaire. Après la fermeture du Centre, elles seront chargées des rangements et de la remise en état des locaux.

Au fil des différentes vagues de la pandémie, la demande de tests a fortement varié, obligeant même l'HFR à opérer quatre déménagements afin d'adapter au mieux la structure au flux de patients. Le mois de janvier 2022 restera notamment dans les annales avec un pic à près de 1'400 tests quotidiens effectués dans le Centre et traités par le Laboratoire HFR. A titre de comparaison, le nombre de prélèvements depuis le début du mois de décembre 2022 oscille entre 30 et 50 par jour. L'ensemble du personnel du centre de dépistage et du laboratoire HFR a fait preuve d'une énorme flexibilité, et tant la DSAS que l'HFR tiennent à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

CP - Le Centre cantonal de dépistage COVID-19 ferme bientôt ses portes (240.75 Ko)